

Traduction d'un communiqué de presse que vous pouvez retrouver sur le site de l'IDSF

IDSF – IPDSC Bulletin de Presse Conjoint #2

LIGNES DE CONDUITE

Pour le Développement de la nouvelle

Division Professionnelle de l'IDSF

Le 29 janvier 2010.

Tel que promis à la fin de l'année dernière, et faisant partie de l'initiative la VISION 2012 de l'IDSF, Daniele Tondon Président de l'IPDSC et Carlos Freitag, Président de l'IDSF font conjointement l'émission des lignes de conduite suivantes pour encourager et assister les membres de l'IDSF et de l'IPDSC ainsi que leurs supporteurs, à commencer à travailler ensemble afin d'établir une base de travail efficace pour la Division Professionnelle de l'IDSF au niveau local dans chaque pays; ils demandent prioritairement, et préférablement avant le 10 juin 2010, à chaque Association Membre de l'IDSF qui n'est pas également l'Association Membre de l'IPDSC dans son pays :

- D'inviter tous les membres de l'IPDSC de son pays respectif, à se joindre à la Division Professionnelle de l'IDSF
- D'amender ses règlements pour permettre que la Division Professionnelle de cette Association soit largement indépendante en ce qui a trait aux affaires internes, par exemple en ce qui concerne les règlements de compétitions professionnelles et les compétitions professionnelles, et la certification des athlètes professionnels, des professeurs, des entraîneurs, des coaches et des juges, tout en respectant la juridiction de l'administration générale interne et externe de l'Association Membre de l'IDSF, selon les principes démocratiques modernes d'une société libre, les principes de sport moderne, les principes de gestion moderne, selon les lois de son pays respectif, et des exigences universelles de l'IDSF concernant (par exemple) l'éthique, l'antidopage, et autres politiques émanant de temps à autre de l'IDSF ou du Présidium de l'IDSF.
- D'amender ses règlements pour permettre que la Division Professionnelle de l'IDSF de cette Association mandate un « IDSF Professional Division Director »
- D'amender ses règlements pour permettre que « l'IDSF Professional Division Director » soit un membre votant du Présidium de l'Association Membre

de l'IDSF ou l'équivalent.

- D'amender ses statuts et ses règlements généraux afin de permettre qu'un fonds séparé et, si nécessaire, un compte de banque séparé soit établi, pour recevoir tous les biens de l'IPDSC Membre dans son pays et que les fonds soient administrés exclusivement par le Directeur de la Division Professionnelle de l'IDSF, et qu'il soit exclusivement assujéti aux règlements généraux d'administration et de comptabilité de l'Association Membre de l'IDSF pour ses propres fonds et avec l'obligation pour le Directeur d'afficher en entier l'administration et la comptabilité au profit de l'Association Membre de l'IDSF de façon régulière et continue.

Et exige que chaque Association Membre de l'IDSF :

- amende ses statuts et règlements généraux pour permettre la création légale d'une « Division Professionnelle de l'IDSF » à l'intérieur de ses cadres, laquelle sera nommée selon le nom de l'Association Membre de l'IDSF, par exemple : « **IDSF Professional Division, Thailand DanceSport Association** »
- amende ses statuts et règlements généraux pour procurer un traitement préférentiel à toutes les personnes qui sont Membres de la Division Professionnelle de l'IDSF à l'intérieur de toute Association Membre de l'IDSF, par rapport aux autres danseurs professionnels, incluant;
 - L'accès à la licence de juge, d'entraîneurs, et la licence de coach;
 - La participation aux cours de formation et aux académies;
 - La permission de produire les Championnats de l'IDSF, les Coupes et autres compétitions, et
 - L'éligibilité pour toutes subventions disponibles, engagements et références
- amende ses statuts et règlements généraux pour permettre une consultation franche et un traitement raisonnable au sujet : du travail et des questions concernant aussi bien l'Association Membre de l'IDSF en général que sa Division Professionnelle en particulier, incluant la planification des cédules de compétitions.
- déploie tous les efforts nécessaires à l'intégration des Membres de la Division professionnelle de l'IDSF dans l'Académie DanseSport de l'IDSF, en tant qu'institue d'éducation pour tous les adeptes de la danse sportive
- encourage ses athlètes qui désirent devenir danseurs professionnels, à joindre la Division Professionnelle de l'IDSF plutôt que de s'affilier à une autre ou à des

organisations en dehors de l'IDSF

- présente ses meilleurs couples à tous les jeux organisés par l'IOC, qu'ils soient amateurs ou professionnels
- Et en général, met tous ses efforts de l'avant, dans un esprit d'amitié sportive, pour s'assurer du succès de la transition de l'IPDSC vers la Division Professionnelle de l'IDSF dans son pays, sans malice envers les autres, et avec impartialité envers tous.

Carlos Freitag

IDSF President

Daniele Tondon

IPDSC President